

**PRESTATIONS DE NETTOYAGE DES SITES DES SERVICES DE L'ÉTAT
ET DE CERTAINS DE SES ÉTABLISSEMENTS PUBLICS EN RÉGION GRAND EST SITUÉS
DANS LES DÉPARTEMENTS DES ARDENNES (08), DE L'AUBE (10), DE LA HAUTE-MARNE (52), DE LA
MEUSE (55), DU HAUT-RHIN (68) ET DES VOSGES (88).**

Annexe 1 et 2 au CCTP :

Description des zones + Liste et fréquence des prestations de base (A1-A2)

Zone 1 : Accueil, zones attenantes et assimilées				A chaque passage*	Hebdo	Quinzaine	Mensuel
• Zone se situant à l'entrée du bâtiment ; • Comprend essentiellement les espaces accueillant du public tels que les halls d'entrée, sas d'entrée, salles d'attente, guichets, salles d'accueil, bureaux recevant du public, perrons, rampes d'accès aux handicapés, seuils, possibilité salles de réunion et salles d'audience. • Comprend les vitreries intérieures et extérieures des cloisons et portes présentes dans ces espaces.	Collecte et évacuation des déchets	1	A1 - SANS apport volontaire – vidage des corbeilles, poubelles et remplacement des sacs souillés	X			
		2	A2 - AVEC apport volontaire – vidage des collecteurs disposés dans les points d'apport	Lorsque les collecteurs sont pleins			
		3	Enlèvement de tous les déchets visibles au sol	X			
	Nettoyage des sols	4	Balayage à sec ET lavage des sols lisses	X			
		5	Aspiration des moquettes, tapis et sols textiles	X			
		6	Essuyage des surfaces horizontales (non encombrées) des objets meublants pour enlever les souillures, tâches et traces de doigts, y compris la banque d'accueil	X			
	Nettoyage des autres surfaces	7	Essuyage des appareils et accessoires (téléphones, objets décoratifs, fontaines, panneaux, bornes internet, etc.)		X		
		8	Nettoyage de toutes les surfaces vitrées (sas, miroirs, hublots et cloisons vitrées sur les deux faces, portes vitrées, etc.)		X		
		9	Enlèvement des traces sur les interrupteurs, les portes, les poignées de porte			X	
		10	Dépoussiérage et nettoyage des rampes				X
		11	Essuyage des parois verticales extérieures du mobilier				X
Zone 2 : Locaux d'hygiène, sanitaires et assimilées				A chaque passage*	Hebdo	Quinzaine	Mensuel
• Comprend tous les espaces sanitaires, espaces douches et vestiaires ou salles de sport éventuels ainsi que les salles de consultation des cabinets médicaux ; • Comprend les sèche-mains, les distributeurs et portes-balayettes, etc. • Comprend les miroirs et vitreries intérieures et extérieures des cloisons et portes présentes dans ces espaces.	Collecte et évacuation des déchets	12	Vidage des corbeilles, poubelles et remplacement des sacs souillés + désinfection des corbeilles et poubelles (y compris les conteneurs d'hygiène féminines)	X			
		13	Enlèvement de tous les déchets visibles au sol	X			
		14	Balayage à sec ET lavage des sols lisses + désinfection du sol	X			
	Nettoyage des sols	15	Aspiration des moquettes, tapis et sols textiles	X			
		16	Lavage et désinfection des surfaces verticales				X
		17	Nettoyage de toutes les surfaces vitrées (sas, miroirs, hublots et cloisons vitrées sur les deux faces, portes vitrées, etc.)	X			
	Nettoyage des autres surfaces	18	Enlèvement des traces sur les interrupteurs, les portes, les poignées de porte		X		
		19	Nettoyage et désinfection des postes individuels et collectifs (urinoirs, cuvettes et abattants, lavabos, vasques, bacs à douche, robinetteries et parties chromées), des plaques de propreté et des poignées de portes	X			
		20	Enlèvement des salissures adhérentes et des coulures sur les parois verticales carrelées, les portes et les séparations placées autour des appareils et les interrupteurs	X			
		21	Aseptisation des locaux avec utilisation de produits écoresponsables	X			
	Nettoyage des appareils sanitaires et mobilier	22	Lavage et désinfection des conteneurs à hygiène féminine, des faïences murales de protection, des balayettes et des portes brosses		X		
		23	Mise en place des consommables sanitaires (sacs poubelles, savon, papier hygiénique, essuie-main, etc) lorsque cela est nécessaire	X			
Zone 3 : Espace repas, détentes et assimilées				A chaque passage*	Hebdo	Quinzaine	Mensuel
• Comprend les salles de pause, les salles de restauration, les coins repas, les tisaneries mis à la disposition des personnels, les cafétérias, les réfectoires, les salles de pause, les salles des restaurants administratifs ; • Comprend les vitreries intérieures et extérieures des cloisons et portes présentes dans ces espaces ; • Comprend à titre exceptionnel, le nettoyage des appareils électroménagers de froid pour les professionnels de contrôle alimentaire, le nettoyage des micro-ondes et réfrigérateurs des services bénéficiaires ; • Sont exclus de la prestation : - la zone de cuisine professionnelle ; - le nettoyage des matériels de cuisson ; - la chaîne de distribution des aliments en libre-service ; - le nettoyage des appareils électroménagers dans les salles dont le nettoyage est de la responsabilité des utilisateurs - sauf commande d'une prestation spécifique ou exceptionnelle pour le nettoyage des micro-ondes et réfrigérateurs ; - le nettoyage et le dégivrage des réfrigérateurs et congélateurs.	Collecte et évacuation des déchets	24	A1 - SANS apport volontaire – vidage des corbeilles, poubelles et remplacement des sacs souillés	X			
		25	A2 - AVEC apport volontaire – vidage des collecteurs disposés dans les points d'apport	Lorsque les collecteurs sont pleins			
		26	Enlèvement de tous les déchets visibles au sol	X			
	Nettoyage des sols	27	Balayage à sec ET lavage des sols lisses + désinfection du sol	X			
		28	Aspiration des moquettes, tapis et sols textiles	X			
		29	Essuyage des surfaces horizontales (non encombrées) des objets meublants pour enlever les souillures, tâches et traces de doigts, y compris la banque d'accueil	X			
	Nettoyage des autres surfaces	30	Lavage et désinfection des surfaces verticales	X			
		31	Nettoyage de toutes les surfaces vitrées (sas, miroirs, hublots et cloisons vitrées sur les deux faces, portes vitrées, etc.)	X			
		32	Enlèvement des traces sur les interrupteurs, les portes, les poignées de portes			X	
	Nettoyage des éviers	33	Nettoyage des éviers	X			
Zone 4 : Bureaux et assimilées				A chaque passage*	Hebdo	Quinzaine	Mensuel
• Comprend les zones de bureaux : individuels, collectifs, salles de réunion, bibliothèques, salles d'exposition, loges de gardien et locaux communs (courrier, reprographie, locaux syndicaux, salles d'archives vivantes, bureaux des cabinets médicaux, etc.), amphithéâtres, salles de cours, salles avec un accès verrouillé. • Comprend les vitreries intérieures et extérieures des cloisons et portes présentes dans ces espaces.	Collecte et évacuation des déchets	34	A1 - SANS apport volontaire – vidage des corbeilles, poubelles et remplacement des sacs souillés	X			
		35	A2 - AVEC apport volontaire – vidage des collecteurs disposés dans les points d'apport	Lorsque les collecteurs sont pleins			
		36	Enlèvement de tous les déchets visibles au sol et balayage humide sur les sols lisses en cas de salissures	X			
	Nettoyage des sols	37	Balayage à sec ET lavage des sols lisses		X		
		38	Aspiration des moquettes, tapis et sols textiles		X		
	Nettoyage des autres surfaces	39	Essuyage des surfaces horizontales (non encombrées) des objets meublants pour enlever les souillures, tâches et traces de doigts, y compris la banque d'accueil			X	
		40	Essuyage des appareils et accessoires (téléphones, objets décoratifs, fontaines, panneaux, bornes internet, etc.)			X	
41		Nettoyage de toutes les surfaces vitrées (sas, miroirs, hublots et cloisons vitrées sur les deux faces, portes vitrées, etc.)				X	

**PRESTATIONS DE NETTOYAGE DES SITES DES SERVICES DE L'ÉTAT
ET DE CERTAINS DE SES ÉTABLISSEMENTS PUBLICS EN RÉGION GRAND EST SITUÉS
DANS LES DÉPARTEMENTS DES ARDENNES (08), DE L'AUBE (10), DE LA HAUTE-MARNE (52), DE LA
MEUSE (55), DU HAUT-RHIN (68) ET DES VOSGES (88).**

Annexe 1 et 2 au CCTP :

Description des zones + Liste et fréquence des prestations de base (A1-A2)

Zone 5 : Circulations et assimilées				A chaque passage*	Hebdo	Quinzaine	Mensuel
- Comprend les espaces de circulation, couloirs, paliers, ascenseurs et monte-charge ; - Comprend les vitreries intérieures et extérieures des cloisons et portes présentes dans ces espaces.	Collecte et évacuation des déchets	42	A1 - SANS apport volontaire – vidage des corbeilles, poubelles et remplacement des sacs souillés	X			
		43	A2 - AVEC apport volontaire – vidage des collecteurs disposés dans les points d'apport	Lorsque les collecteurs sont pleins			
		44	Enlèvement de tous les déchets visibles au sol et balayage humide sur les sols lisses ou aspiration moquette, en cas de salissures	X			
	Nettoyage des sols	45	Balayage à sec ET lavage des sols lisses		X		
		46	Aspiration des moquettes, tapis et sols textiles		X		
	Nettoyage des autres surfaces	47	Essuyage des surfaces horizontales (non encombrées) des objets meublants pour enlever les saillures, tâches et traces de doigts				X
		48	Essuyage des appareils et accessoires (téléphones, objets décoratifs, fontaines, panneaux, bornes internet, etc.)			X	
		49	Nettoyage de toutes les surfaces vitrées (sas, miroirs, hublots et cloisons vitrées sur les deux faces, portes vitrées, etc.)				X
		50	Enlèvement des traces sur les interrupteurs, les portes, les poignées de portes			X	
	Nettoyage des ascenseurs et monte-charges	51	Dépoussiérage et nettoyage des rampes				X
52		Nettoyage des sols et essuyage des miroirs des ascenseurs et monte-charges	X				
53		Entretien des ascenseurs et monte-charges : essuyage des cloisons, portes intérieures/extérieures, signalétique et boutons d'appel intérieurs/extérieurs, aspiration des rainures		X			
Zone 6 : Escaliers intérieurs				A chaque passage*	Hebdo	Quinzaine	Mensuel
- Escaliers des circulations intérieures au site, avec rampes et paliers. - Comprend les vitreries intérieures et extérieures des cloisons et portes présentes dans ces espaces.	Collecte et évacuation des déchets	54	A1 - SANS apport volontaire – vidage des corbeilles, poubelles et remplacement des sacs souillés	X			
		55	A2 - AVEC apport volontaire – vidage des collecteurs disposés dans les points d'apport	Lorsque les collecteurs sont pleins			
		56	Enlèvement de tous les déchets visibles au sol et balayage humide sur les sols lisses en cas de salissures	X			
	Nettoyage des sols	57	Balayage à sec ET lavage des sols lisses		X		
		58	Aspiration des moquettes, tapis et sols textiles	X			
	Nettoyage des autres surfaces	59	Essuyage des surfaces horizontales (non encombrées) des objets meublants pour enlever les saillures, tâches et traces de doigts				X
		60	Essuyage des appareils et accessoires (téléphones, objets décoratifs, fontaines, panneaux, bornes internet, etc.)			X	
		61	Nettoyage de toutes les surfaces vitrées (sas, miroirs, hublots et cloisons vitrées sur les deux faces, portes vitrées, etc.)				X
		62	Enlèvement des traces sur les interrupteurs, les portes, les poignées de portes			X	
		63	Dépoussiérage et nettoyage des rampes				X
Zone 7 : Locaux divers				A chaque passage*	Hebdo	Quinzaine	Mensuel
Comprend tous les espaces accueillant des agents de manière plus occasionnelle et/ou ne nécessitant pas un entretien très lourd tels que les aubettes (locaux spécifiques de la douane, locaux techniques, locaux informatiques, entrepôts, réserves, salles d'archives, archives mortes, entrepôts et réserves même situés en sous-sol...).	Collecte et évacuation des déchets	64	Enlèvement de tous les déchets visibles au sol	X			
	Nettoyage des sols	65	Balayage humide des sols		X		
Zone 8 : Extérieurs & sous-sols				A chaque passage*	Hebdo	Quinzaine	Mensuel
Comprend tous les espaces extérieurs au bâtiment : les seuils, la voirie, les cours, parkings et garages ainsi que les sous-sols, chaufferies.	Collecte et évacuation des déchets	66	Vidage des corbeilles, poubelles et remplacement des sacs souillés		X		
		67	Enlèvement de tous les déchets visibles au sol et balayage humide sur les sols lisses en cas de salissures		X		
Zone 9 : Locaux sensibles et assimilées				A chaque passage*	Hebdo	Quinzaine	Mensuel
- Comprend tous les locaux de garde à vue, cellule de retenue douanière, chambre de sûreté et assimilés, salle des coffres, laboratoires techniques. - Comprend les vitreries intérieures et extérieures des cloisons et portes présentes dans ces espaces.	Collecte et évacuation des déchets	68	Vidage des corbeilles, poubelles et remplacement des sacs souillés	X			
		69	Enlèvement de tous les déchets visibles au sol	X			
	Nettoyage des sols	70	Balayage à sec ET lavage des sols lisses + désinfection du sol	X			
		71	Lavage et désinfection des surfaces verticales	X			
	Nettoyage des autres surfaces	72	Enlèvement des traces sur les interrupteurs, les portes, les poignées de portes			X	
 Espaces de Gardes à Vue / Geôles Les prestations de nettoyage des Espaces de Gardes à Vue / Geôles pour le SGAMI ou la Justice (73 à 78 s'appliquent SI la rubrique «Commentaires sur les locaux sensibles» de la fiche de site est complétée avec les m² des "cellules de gardes à vue". En cas d'absence d'élément ou information incomplète, seules les prestations 68 à 72 s'appliquent.	Cellules de Gardes à Vue	73	Nettoyage et désinfection des surfaces verticales (murs), horizontales (sol) et des points de contact, y compris les sanitaires, portes et vitreries	X			
		74	Enlèvement de tous les déchets visibles au sol	X			
		75	Nettoyage et désinfection classique des matelas		X		
	Autres locaux de l'espace de Garde à Vue (couloirs, bureau de police, bureau avocat etc.)	76	Vidage des corbeilles, poubelles et remplacement des sacs souillés	X			
		77	Balayage à sec ET lavage des sols lisses + désinfection du sol	X			
78	Nettoyage des interrupteurs, des poignées de portes et enlèvement des traces sur les portes				X		
Zone 10 : Vitrerie							
- Comprend toutes les vitres accessibles sans matériel spécifique donnant sur l'extérieur du bâtiment : face intérieure et extérieure ; - Comprend toutes les vitres inaccessibles (supérieures à 3 m) nécessitant l'utilisation de nacelles, d'alpinistes ou de perchistes ou tout autre moyen d'accès, telles que recensées dans la fiche de chaque site ; - Ne sont pas concernées les cloisons et portes intérieures vitrées, rattachées à la zone associée (Accueil, Bureaux, Espace repas ...)							

Précisions communes à tous les sites :

- Acheminement et stockage de tous les déchets dans les containers prévus pour le tri sélectif quelle que soit l'option choisie par le site (**AVEC** ou **SANS** apport volontaire)
- Vidage et essuyage humide des cendriers collectifs lorsque nécessaire
- La sortie et/ou l'entrée des containers sur la voie publique est prévue dans le forfait lorsque celles-ci s'effectuent pendant les heures de présence du personnel de nettoyage.

*A chaque passage = fréquence correspondant au nombre de passage hebdomadaire indiqué dans chaque fiche de site.

Exemple : pour un site ayant opté pour 3 passages par semaine, les prestations identifiées comme "à chaque passage" devront être réalisées 3 fois par semaine